



7. QUESTION D'ARGENT

RFIQ-A21-C-I-D7

NOS **CONVICTIONS**
L'ADN DE NOS **ACTIONS**

2^e CONGRÈS
7, 9 ET 10 JUIN 2021



fiq

FIQ | SECTEUR PRIVÉ

REGROUPEMENT
DES FIQ



NOS **CONVICTIONS** L'ADN DE NOS **ACTIONS**

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DU COMITÉ FDS	3
POLITIQUE DE PÉRÉQUATION RFIQ	9
RÉSERVE SOLIDARITÉ	13



RAPPORT DU COMITÉ FDS

RESPONSABLE POLITIQUE

Roberto Bomba

MEMBRES DU COMITÉ

Chantal Tessier
Isabelle Trépanier

RÉVISION

Service Communication

Les membres du comité Fonds de défense syndicale (FDS) ont été élues lors du dernier congrès en 2017. Le comité s'est rencontré à 10 reprises afin de s'acquitter des mandats qui lui sont confiés.

Ses mandats sont les suivants :

- Étudier les demandes d'aide financière;
- Autoriser la sortie de fonds;
- Voir au recouvrement de toute somme due au FDS.

Volet Organisation

Vote en lien avec la Loi 10

À la suite de la vague de votes engendrés par la Loi 10, les dépenses prévues au plan d'action sont consignées en 2017 afin de clore ce dernier. Dans la foulée de ce travail colossal, la FIQ a accueilli 7 601 nouvelles membres.

Période de changement d'allégeance syndicale

Des sommes ont été octroyées en prévision de la période de changement d'allégeance syndicale qui devait avoir lieu à l'été 2019 pour renforcer la position de la FIQ auprès des professionnelles en soins. Un plan d'action a également été présenté au comité FDS pour consolider les établissements FIQ et tenter de recruter de nouvelles membres. Le comité FDS a autorisé les investissements financiers et humains nécessaires pour réussir cette période.

Toutefois, en avril 2019, un pacte de solidarité a été conclu entre les syndicats pour qu'il n'y ait pas de période de changement d'allégeance syndicale et concentrer les efforts sur la prochaine ronde de négociation nationale.

Volet Prestations

Soutien financier

Le FDS a soutenu financièrement une salariée à la suite d'un congédiement en lien avec les fonctions syndicales sur une période de près d'un an. Le dossier a été réglé et le montant du règlement a été récupéré le 1^{er} mai 2019.

Plan d'action pour obtenir des ratios sécuritaires

Le dossier des ratios professionnelles en soins/patient-e-s figure parmi les grandes priorités de la FIQ. À la suite d'une crise médiatique sans précédent en janvier 2018 dénonçant la surcharge de travail et les ratios trop élevés de patient-e-s, un canal d'urgence s'est établi avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. Des discussions ont mené à une entente de 17 projets ratios à implanter au Québec en 2018 et 2019. Une demande d'appui financier a été soumise au comité FDS pour couvrir l'ajout des ressources humaines nécessaires à la réalisation du plan d'action sur le déploiement des ratios FIQ. Ce plan d'action prévoit l'affectation de trois conseillères et d'une secrétaire pour un budget de 525 000 \$ dans la première année.

Le comité FDS a accepté la demande et en a recommandé l'adoption au conseil national de mars 2018. Pour l'année 2020, les travaux se sont poursuivis afin de faire le bilan de l'ensemble des projets et d'entreprendre le projet en inhalothérapie. Malheureusement, le gouvernement a décidé unilatéralement de ne pas concrétiser ce projet malgré les nombreuses interventions politiques faites par la Fédération.

Soutien à la négociation locale

À la suite des fusions engendrées par la Loi 10, 18 établissements ont négocié les premières dispositions locales de la convention collective. Pour appuyer la mobilisation des membres, 14 syndicats ont présenté une demande d'appui à la négociation :

- SPS de la Mauricie et du Centre-du-Québec ;
- SPS des Cantons-de-l'Est ;
- SPS du Saguenay-Lac-Saint-Jean ;
- SPS de Chaudière-Appalaches ;
- SPS du Nord-de-l'Île-de-Montréal ;
- SPSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal ;
- SPS de l'Outaouais ;
- SPS de Montérégie-Centre ;
- SPS de la Capitale-Nationale ;
- SPS des Laurentides ;
- SPS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal ;
- SPSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal ;
- SPSICR du Bas-Saint-Laurent ;
- SPS de Montérégie-Est.

Ces syndicats ont sollicité le FDS pour l'obtention d'un soutien à la mobilisation de l'ordre de 5 \$ par membre cotisant. La Fédération a soutenu ces 14 syndicats en vertu de l'article 9.01 des règlements du FDS.

Indemnité d'arrêt de travail spontané

Pour appuyer les membres à la suite d'actions locales d'arrêt de travail visant la dénonciation de situations inacceptables que vivent les professionnelles en soins et de la mauvaise gestion des employeurs, les syndicats suivants ont sollicité le FDS, pour un total de 36 demandes :

- SPSS du CHUM;
- SPS des Laurentides;
- SPS des Cantons-de-l'Est;
- SPS de la Mauricie et du Centre-du-Québec;
- SI de Lanaudière;
- SPS de Montérégie-Centre;
- SPS de Montérégie-Est;
- SPS de Montérégie-Ouest;
- SPS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal.

Ces derniers ont sollicité le FDS pour l'obtention d'indemnités dans le cadre d'un arrêt de travail des professionnelles en soins. La Fédération a ainsi soutenu 233 membres de différents centres d'activités (urgence, chirurgie, médecine, soins intensifs, centre mère-enfant, psychiatrie, sciences neurologiques-ORL) aux termes de l'article 9.02 des règlements du FDS.

Demande d'aide financière

À la suite des compressions gouvernementales dans les services de santé, une aide financière a été octroyée à l'Association des infirmières et des infirmiers de l'Ontario (Ontario Nurses Association – ONA) en juillet 2019, pour soutenir la grève des professionnelles en soins travaillant dans les volets de la santé communautaire et des soins à domicile. Elles revendiquent par ailleurs de meilleures conditions d'exercice et salariales, puisqu'elles ne profitent pas de la même situation que leurs collègues du réseau de la santé et des services sociaux. À la suite d'une demande du Comité exécutif de la FIQ, le comité FDS a autorisé un don de 10 000 \$ à l'ONA, qui avait appuyé financièrement la FIQ lors de la grève de 1999.

Plan d'action SST-COVID « Pour obtenir un milieu de travail sécuritaire pour les professionnelles en soins du Québec »

En 2020, la pandémie mondiale de COVID-19 a mis en lumière l'absence de volonté du gouvernement en ce qui a trait à la protection des travailleuses du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) du Québec. Pour la Fédération et ses membres, la prévention est maintenant une préoccupation majeure dans le réseau de la santé, en raison de l'explosion du nombre d'accidents et de lésions professionnelles. La crise actuelle a pour effet de compromettre massivement la santé et la sécurité du personnel dans le RSSS, tout comme la qualité et la sécurité des services à la population. La pandémie aura rappelé les conséquences catastrophiques de l'absence de prévention dans le secteur de la santé au Québec. L'implantation d'une véritable culture de prévention dans le secteur de la santé est dorénavant un incontournable. Une demande de soutien financier a été présentée au comité FDS pour couvrir principalement l'ajout de ressources humaines pour la réalisation du plan d'action. Pour réaliser celui-ci, une équipe composée de cinq conseillères et d'une secrétaire a été mise en place et un budget global de 975 000 \$ a été alloué pour la première année. Ce dernier a été entériné par la délégation lors du conseil national d'octobre 2020.

Fonds de défense syndicale

ANNÉE	ÉTABLISSEMENT	MOTIFS	FONDS	MONTANT
2017	FIQ	Salaires et frais de déplacement pour la période de vote PL10	Organisation	221 064 \$
2017	Tous les syndicats	Libérations et frais de dépenses des militantes pour la période de vote PL10	Organisation	122 479 \$
2017	Tous les syndicats	Frais de location	Organisation	15 737 \$
2017	Tous les syndicats	Frais d'impression	Organisation	18 709 \$
2017	Tous les syndicats	Frais de messagerie et de communication	Organisation	3 913 \$
2017	Tous les syndicats	Honoraires huissiers	Organisation	411 \$
2017	Tous les syndicats	Dépenses relatives à la période de vote PL10	Organisation	417 566 \$
2017	FIQ	Honoraires vérificateurs	Prestation	8 048 \$
2017	Tous les syndicats	Assurance responsabilité	Prestation	17 425 \$
2017	2 syndicats	Aide financière arrêt de travail	Prestation	725 \$
2017	Tous les syndicats	Comité du Fonds de défense syndicale	Prestation	666 \$
2018	FIQ	Honoraires autres experts	Organisation	13 165 \$
2018	FIQ	Salaires et frais de déplacement pour le plan d'action ratios sécuritaires	Prestation	200 904 \$
2018	FIQ	Honoraires vérificateurs	Prestation	7 097 \$
2018	Tous les syndicats	Assurance responsabilité	Prestation	18 368 \$
2018	4 syndicats	Aide financière arrêt de travail	Prestation	2 106 \$
2018	14 syndicats	Aides financières - Support à la mobilisation pour la négociation locale	Prestation	233 385 \$
2018	Tous les syndicats	Comité du Fonds de défense syndicale	Prestation	3 022 \$
2019	FIQ	Salaires et frais de déplacement pour la période de changement d'allégeance	Organisation	107 679 \$
2019	Tous les syndicats	Frais d'impression	Organisation	110 348 \$
2019	FIQ	Honoraires autres experts	Organisation	19 143 \$
2019	Tous les syndicats	Matériel promotionnel	Organisation	95 447 \$
2019	FIQ	Salaires et frais de déplacement plan d'action ratios sécuritaires	Prestation	352 387 \$
2019	FIQ	Honoraires vérificateurs	Prestation	6 899 \$
2019	Tous les syndicats	Assurance responsabilité	Prestation	23 980 \$
2019	5 syndicats	Aide financière arrêt de travail	Prestation	9 125 \$

ANNÉE	ÉTABLISSEMENT	MOTIFS	FONDS	MONTANT
2019	FIQ	Aide financière grève / Ontario Nurses Association	Prestation	10 000 \$
2019	Tous les syndicats	Comité du Fonds de défense syndicale	Prestation	1 515 \$
2020	Tous les syndicats	Frais de dépenses d'une militante	Organisation	-25 \$
2020	FIQ	Salaires et frais de déplacement plan d'action ratios sécuritaires	Prestation	136 028 \$
2020	FIQ	Honoraires avocats	Prestation	9 823 \$
2020	FIQ	Honoraires vérificateurs	Prestation	6 899 \$
2020	Tous les syndicats	Assurance responsabilité	Prestation	20 835 \$
2020	5 syndicats	Aide financière arrêt de travail	Prestation	2 833 \$
2020	Tous les syndicats	Comité du Fonds de défense syndicale	Prestation	1 518 \$



POLITIQUE DE PÉRÉQUATION RFIQ

RESPONSABLE POLITIQUE

Roberto Bomba

COORDONNATRICE

Pierre Giroux

RÉVISION

Service Communication

C'est lors du congrès RFIQ de 2017 que les dernières modifications aux règles de la Politique de péréquation ont été adoptées. Elles sont en vigueur depuis janvier 2018. Le Congrès a réaffirmé le principe de solidarité entre les syndicats affiliés, ce qui permet d'assurer à tous les syndicats affiliés aux Fédérations l'essor d'une vie syndicale active, stimulante et mobilisatrice pour toutes.

En fait, la péréquation est une redistribution de sommes qui tient compte de la taille du syndicat et de la dispersion de ses membres dans le territoire.

La péréquation est une action collective, un geste de solidarité qui permet à une militante de Montréal, de Québec, de Sherbrooke ou du Grand Nord de s'impliquer de la même façon qu'une autre dans l'organisation, de participer aux instances et aux sessions de formation et, ainsi, de contribuer au développement d'une vie syndicale forte.

À la FIQ, il existe deux formes de péréquation : une indirecte et une autre, directe.

La péréquation indirecte

La péréquation indirecte couvre les dépenses des déléguées aux instances de la FIQ, de la FIQP et du RFIQ et celles des participantes aux séances de formation dispensées par la Fédération et aux réseaux, selon les politiques de dépenses en vigueur.

La péréquation directe

La péréquation directe est une ristourne de cotisations versées aux syndicats qui remplissent les conditions suivantes.

Un syndicat regroupant un petit nombre de membres

Le syndicat a droit à la péréquation lorsque la moyenne de membres cotisantes par site est :

- 1 à 25 membres : 124 \$/membre, minimum de 1 000 \$/année;
- 26 à 50 membres : 100 \$/année;
- 51 à 100 membres : 75 \$/année.

Ces montants sont versés aux syndicats régionaux pour de petites accréditations de même qu'aux syndicats locaux regroupant un petit nombre de membres, la moyenne étant établie en fonction du nombre de membres par site.

Un site est un lieu où l'on retrouve des professionnelles en soins, et qui a une mission CH, CHSLD, CLSC ou CR. À titre d'exemple, un point de service, une ressource intermédiaire (RI) et une ressource non institutionnelle (RNI) ne sont pas des sites.

Un syndicat avec éloignement et dispersion des membres

Le syndicat reçoit une ristourne de 7 000 \$ pour chaque site dont les membres se trouvent à plus de 100 km du siège social de l'employeur pour un syndicat local, ou du siège social du syndicat régional.

Un syndicat local en région nordique avec éloignement et dispersion des membres

Le syndicat local reçoit une ristourne de 136 \$ par membre par année, lorsque ses membres sont dispersés sur un grand territoire, rendant impossible la tenue des assemblées locales des membres de chaque dispensaire.

Un syndicat devant couvrir les frais des journées de libération supplémentaires pour les participantes aux instances et aux séances de formation

Les journées de libération supplémentaires, en raison de distances de 275 km et plus à parcourir ou du type de transport disponible pour les participantes aux instances et aux séances de formation de la FIQ, sont remboursées au syndicat après chaque instance ou séance de formation sur présentation de pièces justificatives.

Les journées de libération supplémentaires nécessaires en raison du quart de travail de la participante sont exclues.

La FIQP

La FIQP reçoit l'équivalent des sommes reçues de la **péréquation indirecte** par ses syndicats affiliés.

Péréquation indirecte

Coût des dépenses des délégués aux instances de la FIQ, de la FIQP et du RFIQ	2017	2018	2019	2020
Coût instances	2 441 683,55 \$	1 613 092,31 \$	1 628 629,46 \$	343 144,60 \$
% applicable	65 %	65 %	65 %	5 %
Total	1 587 094,31 \$	1 048 510,00 \$	1 058 609,15 \$	17 157,23 \$
Coût des dépenses de formation	118 128,29 \$	210 500,82 \$	88 353,69 \$	25 532,44 \$
Coût total de la péréquation indirecte	1 705 222,60 \$	1 259 010,82 \$	1 146 962,84 \$	42 689,67 \$

Péréquation directe

Coût des libérations supplémentaires	2017	2018	2019	2020
Libérations remboursées	26 212,48 \$	21 510,74 \$	26 069,32 \$	10 194,70 \$
Total	26 212,48 \$	21 510,74 \$	26 069,32 \$	10 194,70 \$
Coût ristourne de la péréquation	454 331,83 \$	863 388,14 \$	878 002,00 \$	880 980,00 \$
Coût total de la péréquation directe	480 544,31 \$	884 898,88 \$	904 071,32 \$	891 174,70 \$
COÛT DE LA PÉREQUATION DIRECTE ET INDIRECTE	2 185 766,91 \$	2 143 909,70 \$	2 051 034,16 \$	933 864,37 \$



RÉSERVE SOLIDARITÉ

RESPONSABLE POLITIQUE

Shirley Dorismond

CONSEILLÈRE SYNDICALE

Suzanne Prévost

COORDONNATRICE

Ariane Pichette Neveu

RÉVISION

Service Communication

Un bref rappel des principales décisions relatives à la création de la réserve Solidarité et à son fonctionnement se révèle utile avant la présentation du bilan sur l'utilisation des sommes versées à ladite réserve pour la période 2017-2020. Il y a maintenant 30 ans, la FIQ se dotait d'une réserve pour le développement de dossiers associés à la solidarité. En effet, c'est au deuxième congrès, soit en 1991, que les déléguées ont choisi de la créer et ont accepté d'y verser 1 \$ par membre cotisante par année, somme puisée à même les revenus de cotisation syndicale de la Fédération. À la suite de cette décision, un délai de deux ans a été accordé au Comité exécutif pour l'élaboration de la politique de la FIQ en matière de solidarité nationale et internationale. Malgré son jeune âge, la FIQ avait déjà commencé à tisser des liens avec des organisations régionales et nationales, ainsi qu'avec des organismes voués à l'éducation en matière de solidarité internationale.

C'est en 1993 que la Politique en matière de solidarité nationale et internationale de la FIQ a été adoptée. Cette dernière précise notamment l'objectif des interventions de solidarité, soit de soutenir des projets ou des luttes qui visent à protéger ou faire avancer les droits et libertés. Cette politique contient aussi les axes d'intervention qui sont privilégiés et les principaux groupes visés par les interventions en matière de solidarité. La priorité est accordée aux droits des travailleuses et des travailleurs, aux droits des femmes ainsi qu'au droit à la santé et aux services sociaux. La FIQ entend aussi continuer à établir des liens avec des groupes syndicaux, des groupes de femmes, des groupes communautaires avec des objectifs similaires et des organisations qui œuvrent en solidarité nationale et internationale. Dès l'adoption de la politique, des balises ont été établies en regard de la répartition des sommes allouées à la réserve. On statuait donc que les deux tiers des fonds seraient disponibles pour les interventions de solidarité à l'échelle nationale, tandis que l'autre tiers serait consacré à la solidarité internationale. En 2001, soit dix ans après la création de la réserve Solidarité, le montant alloué doublait. En effet, les déléguées réunies en congrès décidaient de majorer de 1 \$ à 2 \$ par membre cotisante par année la somme versée à la réserve. Il y a maintenant près de 13 ans, soit au huitième congrès en juin 2008, un changement important a été apporté à la réserve Solidarité dans la foulée de l'adoption du Programme des nouvelles pratiques de solidarité par la Fédération.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, afin de développer ces nouvelles pratiques, on prélève 1 \$ par membre cotisante par année à même le budget courant de l'organisation pour le verser à la réserve Solidarité, portant l'apport à 3 \$ par membre cotisante par année. Le Programme des nouvelles pratiques de solidarité s'articule autour des cinq axes suivants :

- 1 Des activités d'information et d'éducation à la solidarité internationale;
- 2 Des stages de solidarité internationale;
- 3 Un soutien financier à des projets de renforcement des solidarités;
- 4 Des actions politiques;
- 5 Des projets spéciaux.

Il faut rappeler que les interventions de la FIQ relatives au Programme des nouvelles pratiques de solidarité sont sous la responsabilité du secteur Sociopolitique. Ainsi, le présent bilan se veut exclusivement financier. Pour le détail des interventions réalisées en lien avec la solidarité, il faut consulter le bilan des secteurs et services.

Il est indéniable que la réserve Solidarité constitue un apport important qui améliore la qualité de vie de nombreuses personnes. Ainsi, au cours des dernières années, elle a permis, entre autres, de soutenir l'organisation Infirmières de l'humanité. Cet organisme à but non lucratif québécois fondé en 2011 par des infirmières issues de l'Université de Sherbrooke a pour mission « d'améliorer la santé publique dans les pays en voie de développement en offrant et en prodiguant des soins de santé primaires, en éduquant le public et les professionnels de la santé sur la prévention et le traitement de certains problèmes de santé, ainsi qu'en effectuant des campagnes de dépistage et de sensibilisation en matière d'hygiène et de santé.»¹ Ces activités sont réalisées en étroite collaboration avec des partenaires locaux dans les différents pays.

Par ailleurs, les effets de la pandémie, ici comme ailleurs, ont engendré de nombreux besoins auprès des populations plus vulnérables. Pour répondre à ceux-ci, plusieurs organisations, tant nationales qu'internationales, ont sollicité ou reçu le soutien financier de la FIQ.

Il est important de souligner que la réserve Solidarité, bien que modeste dans les sommes dont elle dispose, réussit à faire une réelle différence dans la réalisation de projets et d'actions concrètes visant l'amélioration du quotidien des citoyennes et citoyens parmi les plus démunis ou des travailleuses et travailleurs dépourvus du minimum nécessaire. Il faut en être fières.

¹ Infirmières de l'humanité | Notre Mission (infirmieresdelhumanite.org)

Solidarité – dons 2017-2018-2019-2020

SOLIDARITÉ NATIONALE	2017	2018	2019	2020
Action travail des femmes	1 500 \$	1 500 \$	2 500 \$	
Association d'entraide Le Chaînon				2 000 \$
Association des étudiantes et étudiants en pharmacie de l'Université de Montréal	1 500 \$			
Association YWCA Québec				2 000 \$
ATSA – Quand l'art passe à la table			3 500 \$	
Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens		550 \$		550 \$
Au bas de l'échelle	2 240 \$	2 000 \$	2 000 \$	3 000 \$
Auberge Madeleine				2 000 \$
Avant tout, les enfants	1 000 \$			
Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail		2 500 \$		
Centre de santé des femmes de Montréal		1 000 \$	1 000 \$	
Centre des travailleurs immigrants				2 000 \$
Centre l'Entre-Toit	1 500 \$			
Centre St-Pierre	1 500 \$	2 000 \$		2 000 \$
Coalition Solidarité Santé			6 500 \$	
Collectif des employés Groupe Capitales Médias				5 000 \$
Collectif Échec à la guerre			825 \$	
Collectif Échec aux paradis fiscaux		3 000 \$	3 000 \$	
Collectif La Grande transition			2 000 \$	
Collectif pour un Québec sans pauvreté				2 000 \$
Comité Chômage de Montréal	300 \$	1 000 \$	1 000 \$	1 300 \$
Comité Entraide	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Conseil national des chômeurs et chômeuses		1 500 \$	1 000 \$	1 000 \$
Conseil national élargi des chômeurs et chômeuses			1 000 \$	
Coopérative de solidarité SABSA		5 378 \$	10 000 \$	10 000 \$
Croix-Rouge canadienne	10 000 \$	3 000 \$	10 000 \$	
Eau Secours	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes				3 500 \$

SOLIDARITÉ NATIONALE	2017	2018	2019	2020
Fédération du Québec pour le planning			1 500 \$	500 \$
Fierté Montréal	3 105 \$	3 794 \$	4 218 \$	
Fondation docteur Benoit Deshaies	1 000 \$	250 \$		1 000 \$
Fondation du YMCA Montréal				2 000 \$
Fondation Émergence inc.	2 500 \$	2 500 \$		2 500 \$
Fondation Émergo	2 000 \$	2 000 \$		2 000 \$
Fondation Gilles Kegle			1 000 \$	
Fondation Léa-Roback		2 000 \$	1 000 \$	
Fondation Léo-Cormier	1 000 \$	1 000 \$		1 000 \$
Fondation Nouveaux Sentiers		2 500 \$		
Fondation Saint-Martial	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	
Forum de la relève étudiante pour la santé au Québec		1 500 \$	1 500 \$	
Front d'action populaire en réaménagement urbain		2 500 \$	2 500 \$	
Front commun des personnes assistées sociales	1 500 \$	1 500 \$		
Gris-Montréal (Groupe de Recherche et d'Intervention Sociale)				2 000 \$
La Fondation des Auberges du cœur	2 500 \$		3 000 \$	
La rue des Femmes	2 000 \$		4 760 \$	1 750 \$
La Table des regroupements provinciaux d'organismes	2 500 \$		2 500 \$	
L'Entraide missionnaire		500 \$		
Les AmiEs de l'aut'journal	2 500 \$			
Lettres en main	5 000 \$	5 000 \$		
Ligue des droits et libertés	5 300 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
L'R des centres de femmes du Québec			1 500 \$	
Maison communautaire Missinak			500 \$	
Maison Marguerite				2 000 \$
Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec	2 000 \$	2 000 \$		2 000 \$
Mouvement Action-Chômage de Montréal		1 000 \$	500 \$	1 000 \$
Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi		1 500 \$		3 500 \$

SOLIDARITÉ NATIONALE	2017	2018	2019	2020
Mouvement Démocratie Nouvelle		1 500 \$	3 500 \$	3 552 \$
Native Women's Shelter of Montreal				2 000 \$
Première Ressource			500 \$	
Ralliement des infirmières et infirmières auxiliaires haïtiens	2 500 \$			
Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	2 500 \$	2 000 \$	3 500 \$	7 000 \$
Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec	1 000 \$		1 000 \$	
Réseau québécois sur l'intégration continentale	6 000 \$	1 200 \$	3 500 \$	
Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec	2 000 \$		2 000 \$	4 000 \$
Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone	3 000 \$			
Société Elizabeth Fry du Québec	1 500 \$	1 500 \$	3 000 \$	3 000 \$
Société pour les arts en milieux de santé	400 \$			
SOS violence conjugale				3 000 \$
Union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$	2 500 \$
TOTAL	82 345 \$	75 172 \$	101 803 \$	95 652 \$

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	2017	2018	2019	2020
Aide internationale pour l'enfance	1 500 \$	2 010 \$		2 000 \$
Amnistie internationale	1 000 \$	1 000 \$	2 000 \$	1 000 \$
Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens		1 000 \$		
California Nurses Foundation	4 592 \$			
Carrefour d'éducation à la solidarité internationale	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$
Centre international de solidarité ouvrière	10 000 \$	13 240 \$	20 200 \$	10 000 \$
CODEPU - <i>Corporación de Promoción y Defensa de los Derechos</i>				10 000 \$
Collaboration Santé Internationale	2 500 \$			
Croix-Rouge canadienne	5 000 \$		5 000 \$	10 000 \$
Fondation du Carrefour de solidarité internationale	3 500 \$	3 500 \$	5 000 \$	
Fondation Saint-Martial	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	
Groupe d'entraide internationale Spirale		500 \$	500 \$	2 000 \$
Imprimerie Ryan inc.		599 \$		
Infirmières de l'humanité	2 000 \$	2 000 \$		
Internationale des services publics		3 345 \$		5 000 \$
L'Entraide missionnaire	1 500 \$			
Médecins Sans Frontières	2 500 \$	2 500 \$	2 500 \$	
Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone		3 000 \$	4 000 \$	
Service universitaire canadien outre-mer	2 500 \$	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
The Filipino Nurses' Association of Quebec Inc.			13 406 \$	
TOTAL	40 592 \$	37 694 \$	57 606 \$	44 000 \$

NOUVELLES PRATIQUES	2017	2018	2019	2020
Cégep Garneau, stage	4 000 \$			
Centre international de solidarité ouvrière				2 500 \$
Centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac Valleyfield			5 000 \$	
Collectif La Grande transition		1 000 \$		
Fondation du Carrefour de solidarité internationale				10 000 \$
Entraide Sans Frontières			9 000 \$	
Infirmières de l'humanité		12 570 \$	13 235 \$	
Internationale des services publics	12 006 \$			
Comité de solidarité Trois-Rivières				3 500 \$
Projet Centre Romero (brigade verte)	10 000 \$	10 000 \$		
Projet Madagascar	9 000 \$			
Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone	4 000 \$			
Stage Mexique	5 759 \$		350 \$	9 342 \$
Stage Équateur			4 800 \$	
Stage Haïti	2 800 \$	2 400 \$	1 907 \$	
Stage international SIAM	6 000 \$	5 000 \$	9 800 \$	
Stage Nicaragua	48 121 \$	45 264 \$	1 161 \$	
Stage Pérou				18 179 \$
Stage Sénégal			2 400 \$	2 800 \$
TOTAL	101 687 \$	76 234 \$	47 654 \$	46 322 \$

NOS **CONVICTIONS** L'ADN DE NOS **ACTIONS**

NOTES



FIQ | SECTEUR PRIVÉ

REGROUPEMENT
DES FIQ

FIQ Montréal | Siège social

1234, avenue Papineau, Montréal (Québec) H2K 0A4 |
514 987-1141 | 1 800 363-6541 | Téléc. 514 987-7273 | 1 877 987-7273 |

FIQ Québec |

1260, rue du Blizzard, Québec (Québec) G2K 0J1 |
418 626-2226 | 1 800 463-6770 | Téléc. 418 626-2111 | 1 866 626-2111 |

fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca

